

Exercer une fonction tutorale en entreprise et organisation apprenante

RS6773 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333
Formacode(s)	44588
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/10/2024
Date d'échéance	01/10/2027

Certificateur(s)

DISCOVIA · SIRET : 89222978200024

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le tutorat en entreprise est en pleine mutation et nécessite de nouvelles compétences clés. Le rôle et les activités du tuteur ont été enrichis récemment, notamment par le décret du 28 décembre 2018 reconnaissant le caractère formatif des actions de formation en situation de travail (AFEST). Les tuteurs accompagnent désormais les retours réflexifs des apprenants et jouent un rôle d'interface avec les différentes parties prenantes internes (RH, collectif de travail...) et externes (centres de formation, prescripteurs...).

De par sa position spécifique, le tuteur-accompagnateur est un acteur clé dans la politique d'apprenance de l'entreprise ou de l'organisation apprenante. Il assure l'actualisation des pratiques, contribue à l'évolution des outils et méthodes de formation en situation de travail, et développe son autonomie dans ce processus de professionnalisation.

Cette certification se situe dans le prolongement de l'expérimentation

Reconnaître pour VALider (REVA), en préparant notamment les tuteurs au travail de l'expérience. Elle s'articule autour de trois activités constitutives majeures :

1. Organisation de l'accueil et accompagnement à l'intégration de l'apprenant
2. Accompagnement du développement des compétences de l'apprenant
3. Actualisation permanente des connaissances et compétences du tuteur-accompagnateur, et de son entreprise ou organisation apprenante

COMPÉTENCES ATTESTÉES

A1.C1 Planifier et préparer l'accueil de l'apprenant, en mobilisant les ressources humaines et les moyens matériels requis, afin de lui garantir un accès de qualité à un environnement ou un espace de travail adapté à ses contraintes ou spécificités (physiques, pédagogiques...).

A1.C2 Accompagner l'intégration de l'apprenant en lui fournissant les clés de compréhension relatives à la culture, aux valeurs, aux codes et procédures qui conditionnent son environnement professionnel, afin d'assurer une prise de fonction effective et durable.

A2.C1 Structurer une progression pédagogique multimodale (savoirs et savoir-faire), en mobilisant toutes les parties prenantes (RH, OF, formateurs AFEST...), afin d'assurer la traçabilité et le suivi d'un parcours individualisé.

A2.C2 Aménager une situation de travail adaptée à la progression de l'apprenant, en recourant aux équipements, ressources et supports nécessaires, afin d'assurer le développement de ses compétences

A2.C3 Accompagner un retour réflexif individuel ou collectif, via la problématisation des mises en situations, afin de faire prendre conscience des savoirs acquis dans l'activité.

A2.C4 Assurer et ajuster la progression de l'apprenant en réalisant des évaluations à visées formatives et / ou

certificative, afin de mesurer et de capitaliser les acquis de formation.

A3.C1 Contribuer au développement du système de suivi et de traçabilité conformément aux normes et standards en vigueur (internes et/ou externes), afin de satisfaire aux exigences réglementaires, notamment de l'AFEST.

A3.C2 Assurer le développement des connaissances et compétences du tuteur-accompagnateur en pratiquant l'autoévaluation, l'analyse et l'ajustement de sa pratique, afin de contribuer activement aux exigences d'amélioration continue de l'entreprise ou de l'organisation (assurance qualité).

A3.C3 Collecter les informations du terrain nécessaires au processus d'apprenance de l'entreprise ou de l'organisation, en identifiant des pratiques et données émergentes afin de participer à la croissance du capital de compétences critiques et expertes de l'entreprise ou de l'organisation.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Expérience professionnelle minimale de deux ans dans le secteur concerné.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Président de DISCOVIA ou son représentant, ainsi que deux professionnels externes à l'organisme de formation.

Base légale

Date de décision	01/10/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/10/2027
Date de dernière délivrance possible	01/04/2028

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	128	—	—	—
2022	31	—	—	—
2021	88	—	—	—

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://discovia.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6773/>